

CONDITIONS DE VENTE

Art. L.121-21 - Est soumis aux dispositions de la présente section quiconque pratique ou fait pratiquer le démarchage, au domicile d'une personne physique, à sa résidence ou son lieu de travail, même à sa demande, afin de lui proposer l'achat, la vente, la location, la location-vente ou la location avec option d'achat de biens ou la fourniture de services.

Est également soumis aux dispositions de la présente section le démarchage dans les lieux non destinés à la commercialisation de bien ou du service proposé et notamment l'organisation par un commerçant ou à son profit de réunions ou d'excursions afin de réaliser les opérations définies à l'article précédent.

Art. L.121-23 - Les opérations visées à l'article L.121-21 doivent faire l'objet d'un contrat dont un exemplaire doit être remis au client au moment de la conclusion de ce contrat et comporter, à peine de nullité, les mentions suivantes :

1° **Noms du fournisseur et du démarcheur** - 2° **Adresse du fournisseur** - 3° **Adresse du lieu de conclusion du contrat** - 4° **Désignation précise de la nature et des caractéristiques des biens offerts ou des services proposés** - 5° **Conditions d'exécution du contrat**, notamment les modalités et le délai de livraison des biens, ou d'exécution de la prestation de services - 6° **Faculté de renonciation** prévue à l'article L.121-25, ainsi que les conditions d'exercice de cette faculté et, de façon apparente, le texte intégral des articles L.121-23, L.121-24, L.121-25 et L.121-26.

Art. L.121-24 - Le contrat visé à l'article L.121-23 doit comprendre un formulaire détachable destiné à faciliter l'exercice de la faculté de renonciation dans les conditions prévues à l'article L.121-25. Un décret en Conseil d'Etat précisera les mentions devant figurer sur ce formulaire.

Ce contrat ne peut comporter aucune clause attributive de compétence.

Tous les exemplaires du contrat doivent être signés et datés de la main même du client.

Art. L.121-25 - Dans les sept jours, jours fériés compris, à compter de la commande ou de l'engagement d'achat, le client a la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec accusé de réception. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toute clause du contrat par laquelle le client abandonne son droit de renoncer à sa commande ou à son engagement d'achat est nulle et non avenue.

Le présent article ne s'applique pas aux contrats conclus dans les conditions prévues à l'article L.121-27.

Art. L.121-26 - Avant l'expiration du délai de réflexion prévu à l'article L.121-25, nul ne peut exiger ou obtenir du client, directement ou indirectement, à quelque titre ni sous quelque forme que ce soit, une contrepartie quelconque ni aucun engagement ni effectuer des prestations de services de quelque nature que ce soit.

(Loi n° 95-96 du 1er février 1995) "Toutefois, la souscription à domicile d'abonnement à une publication quotidienne et assimilée, au sens de l'article 39 bis du code général des impôts, n'est pas soumise aux dispositions de l'article précédent dès lors que le consommateur dispose d'un droit de résiliation permanent, sans frais ni indemnité, assorti du remboursement, dans un délai de quinze jours, des sommes versées ou produita de la durée de l'abonnement restant à courir."

"En outre, les engagements ou ordres de paiement ne doivent pas être exécutés avant l'expiration du délai prévu à l'article L.121-25 et doivent être retournés au consommateur dans les quinze jours qui suivent sa rétractation".

Colombe Spitzer • 54, rue du Colonel Desgrées du Lou - 44100 NANTES

ANNULATION DE COMMANDE

(Prévue à l'article L.121-25)

Si vous annulez votre commande, vous pouvez utiliser le formulaire détachable ci-contre SUR LE BON DE COMMANDE. L'EXPÉDIER AU PLUS TARD LE SEPTIÈME JOUR DE LA COMMANDE OU, SI CE DÉLAI EXPIRE NORMALEMENT UN SAMEDI, UN DIMANCHE OU UN JOUR FÉRIÉ OU CHÔMÉ, LE PREMIER JOUR OUVRABLE SUIVANT.

*Le sousigné, (nom) _____

déclare annuler la commande ci-dessus : _____

Nature du bien commandé : _____

Votre adresse : _____

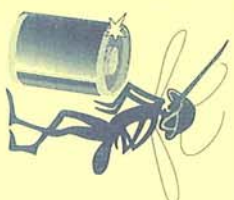
Signature du client _____

Daté de la commande : _____

(VOIR CONDITIONS DE VENTES)



Colombe Spitzer
Photographe de Bébé



54, rue du Colonel Desgrées du Lou - 44100 NANTES

Tel. 02 51 78 69 96 • Port. 06 62 50 38 22 • Site : www.colombespitzer-photographe.fr
Studio (sur rendez-vous) : 30, rue de la Vallée - 44880 SAUTRON - R.M. NANTES - SIRET 413 617 408 00039



Bébé de Commanide N° _____

(Prénoms) le _____

Maman : Nom & Prénom _____

Adresse : _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. : _____

Email : _____

Départ. le _____

Chambre n° _____

ATTESTATION

Je soussigné(e) M., Mme, Mlle _____

Demeurant _____

Code Postal _____ Ville _____

Papa, Maman de : _____ Né(e) le _____

Autorise Madame Colombe SPITZER, photographe, à utiliser et à publier les photos de mon enfant, de ma grossesse (totalité ou partie de l'image) à des fins publicitaires, pour toute publication et édition, pour toute forme de publicité et support, pour la galerie de son site internet.

Renonce de ce fait à tout recours éventuel sur les droits d'utilisation et à toute contrepartie financière ou de quelque nature que se soit.

Colombe SPITZER s'engage à respecter une clause de moralité et ainsi à ne pas divulguer par quelque moyen que ce soit quelque information de nature à mettre en péril l'anonymat et le respect de la vie privée de l'enfant ou de ses parents.

Fait à _____, le _____

Signature _____